

1970

# Lettre du Père Pascal Campana à Mgr Alexandre Le Roy — (Septembre — 1900)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol4>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

## Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1970). Lettre du Père Pascal Campana à Mgr Alexandre Le Roy. In *Angola: 1890-1903*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1900 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola: 1890-1903 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE PASCAL CAMPANA  
A MGR ALEXANDRE LE ROY

(Septembre — 1900)

SOMMAIRE — *Motifs justifiant la séparation des missions centrées à Lândana, de celles centrées à Malanje, du point de vue de l'administration ecclésiastique.*

Lândana (Bas-Congo) Septembre 1900

Monseigneur le Très Révérend Père Général,

A diverses reprises, j'ai eu occasion de soumettre à Votre Grandeur, mon opinion sur l'état actuel de la Mission du Bas-Congo, faisant ressortir la nécessité qu'il y aurait de subdiviser en deux missions distinctes, le vaste territoire soumis à la juridiction du préfet apostolique du Bas-Congo.

Cette préfecture en effet, a comme bornes au Nord et à l'Est, le vicariat apostolique du Congo-Belge; au Sud, la préfecture apostolique de la Cimbébasie, et à l'Ouest l'Océan <sup>(1)</sup>. Dépend également de cette préfecture, l'Enclave de Cabinda, sur la rive droite du Congo, possession portugaise qui a pour limites: au Nord, le Congo français; à l'Est et au Sud, le Congo belge et à l'Ouest, l'Océan.

Vu son étendue, dans le but de faciliter son administration au point de vue religieux, et d'accord avec notre Maison-Mère, la préfecture du Bas-Congo, a été partagée en ces derniers

---

(1) Pour le Père Campana le diocèse d'Angola et Congo n'existe pas... Curieuse myopie.

temps, en deux districts: District de Lândana — District de St Paul de Luanda.

Au point de vue religieux, la division en question existe donc déjà. Au point de vue ecclésiastique, il n'est pas possible au Préfet apostolique du Bas-Congo, résidant à Lândana, de s'occuper de la partie de sa préfecture formée par la Lunda, entre le fleuve Cuango et le Cassaï<sup>(2)</sup>.

En effet, les tribus de la Lunda sur le Cuango, se trouvent à environ 900 km. de Lândana; e les riverains du Cassaï, sont à 1500 km. La difficulté extrême de communications avec cette contrée, le plus grand bien qui pourrait en résulter pour l'évangélisation de cette vaste région, demanderait une Mission vraiment distincte et un Supérieur ecclésiastique qui, résidant de préférence à Malanje, serait à même de pouvoir s'occuper de cette partie, d'une façon toute particulière.

Je serais donc d'avis, que la partie de la Préfecture apostolique du Bas-Congo, comprenant les pays situés entre les deux fleuves Cuango et le Cassaï, e entre le 7° degré et le 11° 30' de latitude Sud, devrait constituer une préfecture ou tout au moins une Mission apostolique, absolument distincte de celle du Bas-Congo. Elle aurait le nom de préfecture ou de Mission apostolique de la Lunda.

Afin de mieux faire ressortir l'état actuel de la préfecture apostolique du Bas-Congo, j'ai crû devoir dresser le tableau synoptique ci-contre.

En exposant, une fois de plus, la situation difficile de la Préfecture Apostolique du Bas-Congo, quant à son administration ecclésiastique, j'espère que la S. C. de la Propagande,

---

(<sup>2</sup>) L'appartenance des territoires de la Lunda à la juridiction de la Préfecture du Congo est une des plus fantastiques trouvailles, du point de vue historique. Jamais, par aucun décret, la Propagande ne l'a établie.

accèdera à ma demande, si la question est sérieusement soumise à sa décision.

Je compte tout particulièrement sur votre appui bienveillant, Monseigneur et Très Révérend Père, pour une affaire aussi importante, tant pour notre Mission que pour les intérêts de la Congrégation.

Veillez agréer, Monseigneur et Très Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et religieux en N. S.

A — *Division déjà existante au point de vue religieux*

District de Lândana:

District de St. Paul de Luanda

1° Le district de Lândana comprend 4 stations avec postes respectifs de catéchistes et oeuvres diverses.

La superficie est évaluée à 7.000 km. carrés.

La population catholique est de 5.689: la population totale et inconnue.

1° St. Jacques de Lândana

2° Sacré-Coeur de Luali

3° Immaculée Conception de Cabinda

4° N. D. des Victoires de la Lucula.

2° Le district de St. Paul de Luanda comprend également 4 stations, plus une nouvelle dans la Lunda, en voie formation.

1° St. Paul de Luanda

2° St. Antoine de Calulo (Libolo)

3° Malanje

4° Canâmboa

5° Mussuco (Cuango).

B — *Division à établir au point de vue ecclésiastique*

1° Préfecture apostolique du Bas-Congo

- 1° St. Jacques de Lândana
- 2° Sacré-Coeur de Luali
- 3° Immaculée Conception de Cabinda
- 4° N. D. des Victoires de la Lucula.

2° Préfecture ou Mission apostolique de la Lunda

- 1° St. Paul de Luanda
- 2° St. Antoine de Calulo
- 3° Malanje
- 4° Canâmboa
- 5° Mussuco (Cuango).

*signé: Pascal Campana //*

Préfet apostolique du Bas-Congo

AGCSSp. — Congo Portugais.